

4.00 crédits	15.0 h + 30.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Haesenne Thierry ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Avoir suivi avec fruit l'atelier de traduction spécialisée dans la langue d'étude choisie [LTRAD2181] et le cours de TAO [LLSTI2100]. <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Questions spéciales d'économie</li> <li>· Questions spéciales de droit</li> <li>· Questions spéciales scientifiques et/ou techniques</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p><b>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</b></p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>1.4 2.7 4.3, 4.4 6.3 8.1, 8.5</p> <p><b>1 Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</b></p> <p>À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· négocier le tarif, les délais et les conditions d'exécution d'une traduction avec un client fictif ou réel ;</li> <li>· établir un devis et une facture ;</li> <li>· compiler et exploiter le contenu sémantique, phraséologique et terminologique d'un corpus de textes spécialisés comparables et/ou parallèles au moyen d'outils d'aide à la traduction (TAO) ;</li> <li>· traduire un texte économique, juridique ou scientifique et/ou technique en un temps imparti en s'appuyant sur les recherches documentaires et terminologiques effectuées au préalable et en utilisant les outils d'aide à la traduction (TAO) ;</li> <li>· justifier, le cas échéant, ses choix de traduction sur la base des sources documentaire consultées.</li> </ul>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>Session de janvier</b> : pour chaque volet, évaluation continue certificative (20 % de la note finale) et évaluation certificative sous la forme d'un examen écrit (3h par volet) (80 % de la note finale).</p> <p><b>Session d'août/septembre</b> : pour chaque volet, évaluation certificative sous la forme d'un examen écrit (3h par volet) (100 % de la note finale).</p> <p>La note finale sera constituée de trois parties intégrées et d'égale importance. La réussite d'au moins deux de ces trois parties est indispensable pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. Une note d'échec pour deux parties entraîne une note d'échec pour la totalité de l'UE. Si la note finale est inférieure à 10/20, seule(s) la ou les partie(s) en échec durant la session de janvier sera ou seront représentée(s) lors de la session d'août/septembre. En cas d'<b>absence injustifiée</b> à l'une des parties, les trois parties de l'UE doivent être représentées durant la session d'août/septembre. Si l'UE n'est pas validée au terme d'une année, les trois parties devront être présentées l'année suivante.</p> <p>La présence aux séances de travail en présentiel est obligatoire. En vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, l'<b>absence injustifiée</b> d'un-e étudiant-e au cours pourra être sanctionnée, les titulaires du cours pouvant proposer au jury de s'opposer à l'inscription aux sessions de janvier ou de août/septembre d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas assisté à au moins 80 % des cours.</p>
Méthodes d'enseignement	Présentiel en salle PC ou en salle d'interprétation
Contenu	Ce cours visant à simuler les conditions réelles d'exécution d'un projet de traduction, l'étudiant devra gérer avec professionnalisme les différentes étapes d'un projet de traduction de la commande à la livraison (administration, recherche documentaire et terminologique, traduction, révision). L'étudiant devra notamment traduire en présentiel

	<p>et dans un délai imparti, en utilisant le cas échéant les outils d'aide à la traduction, un ou plusieurs textes portant sur les volets suivis.</p> <p>L'épreuve intégrée en langue des signes est composée de trois volets. Le premier volet est consacré à la traduction juridique de la LSFB vers le FR (15h). Le deuxième volet est consacré à la traduction socio#économique de la LSFB vers le FR (15h) et le troisième volet est consacré à la traduction médicale de la LSFB vers le français (15h).</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>GILE Daniel, 2005, La traduction, la comprendre et l'apprendre, Paris, PUF</p> <p>DELISLE Jean, La traduction raisonnée: manuel d'initiation à la traduction professionnelle, anglais, français, méthode par objectifs d'apprentissage University of Ottawa 2003, 2ème édition</p> <p>LEDERER Marianne, La traduction aujourd'hui. Le modèle interprétatif, Caen, Minard, 2006</p> <p>FRANCOIS Dounya, HULIN Isabelle, JAMART Marie-Thérèse, Du signe à la plume. Presses universitaires de Namur, 2017</p>
<p>Autres infos</p>	<p>/</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LSTI</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en traduction	TRAD2M	4	LTRAD2181	